

Locatif spatial initial et position du sujet nominal:pour une approche topologique de la construction de l'énoncé

Catherine Fuchs

▶ To cite this version:

Catherine Fuchs. Locatif spatial initial et position du sujet nominal :pour une approche topologique de la construction de l'énoncé. Lingvisticae investigationes : International Journal of Linguistics and Language, 2006, 29 : 1. halshs-00067916

HAL Id: halshs-00067916 https://shs.hal.science/halshs-00067916

Submitted on 9 May 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication présentée au Colloque « L'ordre des mots dans la phrase française : positions et topologie » (Bordeaux, novembre 2004)

à paraître en 2006 dans Linguisticae Investigationes, 29 : 1, pp. 61-74

(Version préliminaire)

Locatif spatial initial et position du sujet nominal : pour une approche topologique de la construction de l'énoncé

Catherine Fuchs

LATTICE: UMR 8094, CNRS / ENS

(catherine.fuchs@ens.fr)

Dans les énoncés assertifs du français moderne, l'antéposition du sujet nominal par rapport au verbe (ordre 'S V') est statistiquement plus fréquente que sa postposition (ordre 'V S'); cette dernière, dite « inversion simple » ¹, se rencontre principalement en présence d'un terme introducteur (complément prépositionnel ou adverbial dans les indépendantes ², pronom dans les relatives et les interrogatives indirectes). Je m'intéresserai ici aux énoncés contenant un locatif spatial X (adverbe ou syntagme prépositionnel) à l'initiale, et tenterai de montrer que les énoncés à sujet postposé en 'X V S' (Sur la cheminée trônent deux chandeliers) — couramment dénommés « à inversion locative » — correspondent à une construction sui generis, qui ne dérive ni de 'X S V' (Sur la cheminée, deux chandeliers trônent) ni de 'S V X' (Deux chandeliers trônent sur la cheminée). Cela me conduira à proposer quelques éléments en vue d'une approche topologique de la construction de ces énoncés.

1. 'X V S' ne dérive pas de 'X S V'

Au plan syntaxique, des corrélations peuvent être mises en évidence entre, d'une part, la position du sujet et, d'autre part, le régime de V ainsi que la fonction de X.

1.1. Régime de V

L'ordre 'X V S' se rencontre préférentiellement avec un V ne comportant pas d'autres compléments essentiels nominaux que X (V intransitif, réfléchi ou passif) ³:

- (1) Au firmament brille une étoile
- (2) Devant la maison se trouve un banc de bois
- (3) Sur la porte est accroché un écriteau

En revanche, cet ordre est réputé impossible en présence d'un complément d'objet direct nominal :

(4) * Sur le mur ont dessiné des graffiti les jeunes

1

¹ cf. H. Korzen (1988), à la suite de E. Spang-Hanssen.

² cf. B. Jonare (1976), N. Fournier (1997).

³ La construction à sujet postposé est, dans un certain nombre de cas, référée au caractère « inaccusatif » du verbe : cf. O. Bonami & D. Godard (2001) ; c'est précisément avec les verbes inaccusatifs que se rencontre l'alternance entre 'X V S' et 'X $il_{\text{(impersonnel)}}$ V S' étudiée par L. Tasmowski & D. Willems (1987).

(5) * Sur le mur ont dessiné les jeunes des graffiti

sauf cas de locution verbale (avec N généralement précédé du déterminant zéro) :

(6) Sur l'estrade ont pris place le président et le vice-président

1.2. Fonction de X

L'ordre 'X V S' va de pair avec un X fortement lié à V. Seule la postposition de S est attestée lorsque X est un complément essentiel régi par V — auquel cas, il serait sans doute plus pertinent de parler de « verbe antéposé au sujet » plutôt que de « sujet postposé au verbe » :

- (7) Là est la question
- (8) * Là la question est

A l'inverse, en l'absence d'un quelconque lien entre X et V, seule l'antéposition de S est attestée; par exemple quand X est un complément de phrase marquant une attitude propositionnelle, et non plus une localisation du procès :

- (9) Dans l'esprit de mon frère, ce cheval gagnera
- (10)* Dans l'esprit de mon frère, gagnera ce cheval

Entre ces deux extrêmes, lorsque X est un circonstant satellite de V — plus ou moins intégré au prédicat selon les cas —, les deux ordres sont attestés :

- (11) Devant l'ambassade sont garées trois limousines
- (12) Devant l'ambassade, trois limousines sont garées

Pour autant, la relation qui unit X à V n'est pas la même dans l'un et l'autre cas. Dans un exemple comme (12), la position du sujet entre X et V tend, toutes choses égales par ailleurs, à instaurer une relation plus « lâche» entre ces deux constituants (d'où la fréquence beaucoup plus grande de la virgule après X) que dans le cas de (11). En (11), la position de V juste après X tend à lier ces deux constituants : résultativement, cette construction a pour effet de faire participer X, sinon au régime strict du verbe, du moins à sa valence (entendue comme une « valence dérivée »).

Si donc, du fait même de la position des éléments, la nature du lien syntaxique entre X et V diffère, s'agissant des énoncés en 'X V S' et des énoncés en 'X S V', alors le principe d'une dérivation des uns à partir des autres semble difficile à soutenir. L'énoncé *Sur la cheminée trônent deux chandeliers* ne dérive pas de *Sur la cheminée, deux chandeliers trônent*: le premier pose une relation serrée entre X (*sur la cheminée*) et V (*trôner*) — constituant ainsi un prédicat « trôner quelque part » —, tandis que le second pose une relation plus lâche entre X et V — le prédicat se réduisant alors à « trôner ».

2. 'X V S' ne dérive pas de la même structure sous-jacente que 'X S V'

Au plan sémantique, les énoncés en 'X V S' présentent également un certain nombre de différences par rapport aux énoncés en 'X S V' : dans les énoncés à sujet postposé, on observe une relative « légèreté » sémantique de V, qui se vérifie au niveau structurel et lexical.

2.1. Structure du groupe verbal

On sait que l'ordre 'X V S' va préférentiellement de pair avec un groupe verbal court et peu chargé de déterminations (temporelles, modales). Comparer :

- (13) Dans ce piège grossier tombent beaucoup de néophytes
- (14) Dans ce piège grossier, cet homme s'est depuis toujours évertué à vouloir nous faire tomber sans jamais y avoir réussi jusqu'à présent

Corrélativement, l'ordre 'X V S' va préférentiellement de pair avec un groupe sujet long et chargé de déterminations (adjectifs, relatives). Comparer :

- (15) A côté de nous étaient allongés des enfants, emmitouflés dans de longs manteaux
- (16) A côté de nous, des enfants étaient allongés sur des lits de camp alignés en rangs serrés

Ces affinités traduisent non seulement des différences de thématisation au plan pragmatique (voir plus loin), mais aussi des différences sémantiques. En effet, lorsque V est attiré syntaxiquement par X pour constituer avec lui une sorte de prédicat complexe, ce dernier tend à privilégier les traits sémantiques communs à X et à V : par lui-même, *être allongé* marque une position particulière (qui s'oppose à *être debout, être assis, ...*), mais dans l'énoncé (15) à sujet postposé cette valeur distinctive est reléguée à l'arrière-plan, au profit du trait de localisation, que V partage avec X ; très informellement représentée, cette hiérarchie sémantique au sein du prédicat correspondrait à quelque chose comme : « être à côté de nous (+ allongés) ». En revanche dans l'énoncé (16) à sujet antéposé, la valeur distinctive de V est centrale et peut être précisée par diverses déterminations. C'est pourquoi *Sur la cheminée trônent deux chandeliers* assigne à la relation X-V une valeur de localisation et introduit le sémantisme propre de *trôner* comme une simple qualification secondaire de cette valeur de localisation, alors que *Sur la cheminée, deux chandeliers trônent* donne tout son poids à ce sémantisme (d'où, par exemple : *Sur la cheminée, deux chandeliers trônent en majesté*).

2.2. Lexème verbal

Corrélativement à ce qui vient d'être dit, il a été remarqué ⁴ que l'ordre 'X V S' va préférentiellement de pair avec des V au sémantisme « faible », congruent tantôt avec celui de X (copules, verbes d'existence, de localisation ou de déplacement), tantôt avec celui de S (V étant alors une sorte de « verbe approprié » à l'argument sujet ⁵, dont le sémantisme tend à s'affaiblir en simple localisation statique ⁶). A l'opposé, l'ordre 'X S V' se rencontre avec des V au sémantisme plus « lourd » et indépendant de ceux de X ou de S (comme par exemple les verbes psychologiques et de perception, ou les factitifs). Comparer :

- (17) Dans ce tableau figurent trois personnages (* Dans ce tableau trois personnages figurent)
- (18) Dans ce tableau trois personnages me frappent (* Dans ce tableau me frappent trois personnages)
- (19) Au fond de la pièce brille une lampe multicolore
- (20) Au fond de la pièce, une lampe multicolore m'éblouit

⁴ cf. K. Wall (1980), pp. 47-65.

⁵ cf. J-M. Marandin (2003).

⁶ cf. A. Borillo (1998), p. 116.

Plus globalement, au niveau du *type de procès*, on constate qu'à lexème verbal identique, l'ordre 'X V S' privilégie comme prototypiques des situations statiques (associées à des S préférentiellement inanimés et non agentifs), et l'ordre 'X S V' des situations dynamiques (associées à des S préférentiellement animés et agentifs) ⁷. Comparer :

- (21) Au fond du vallon s'étendait autrefois un lac argenté
- (22) Au fond de la grange, un homme âgé s'étendait chaque soir
- (23) De l'autre côté de la rue s'élèvent les gratte-ciels
- (24) De l'autre côté de la rue, la fumée s'élève lentement
- (25) Le long du mur courait une vigne vierge
- (26) Le long du mur, un enfant courait

D'où l'affinité entre 'X V S' et passif d'état, et celle entre 'X S V' et passif d'action :

- (27) Sur l'étagère sont alignés les pots
- (28) Sur l'étagère, les pots ont été alignés scrupuleusement

D'où, aussi, l'affinité entre 'X V S' et un temps aspectuellement non borné comme l'imparfait, et celle entre 'X S V' et un temps borné comme le passé simple :

- (29) Au bout du couloir s'ouvrait la porte de l'office
- (30) Au bout du couloir, la porte de l'office s'ouvrit brusquement

Ces deux derniers exemples permettent de voir que le sens du verbe tend à s'infléchir selon la construction ⁸. En (29), le sens de *s'ouvrir*, qui peut se paraphraser par « donner sur » (localisation statique) est celui que le Petit Robert donne en second, après celui de (30) (processus dynamique, synonyme : « devenir ouvert »).

On rappellera également les différences d'effets de sens (neutre / appréciatif), à lexème verbal identique, selon la position du sujet. Comparer 9 :

- (31) Dans le tiroir étaient rangées les chaussettes (= « se trouvaient », pure localisation statique, sans jugement appréciatif)
- (32) Dans le tiroir, les chaussettes étaient rangées (= « étaient bien rangées, en ordre », appréciation positive sur le résultat du processus de rangement accompli)
- (33) Au plafond pendaient des guirlandes (= « se trouvaient »)
- (34) Au plafond, des guirlandes pendaient (= « étaient mal accrochées, pendouillaient », appréciation négative sur le résultat du processus d'accrochage)

Ces différences sémantiques entre les énoncés en 'X V S' et ceux en 'X S V' rendent problématique leur statut de paraphrases, c'est-à-dire d'énoncés équivalents (*modulo* des différences secondaires) susceptibles de dériver d'une structure sous-jacente commune. En

_

⁷ Lorsque le lexème verbal a, intrinsèquement, un sémantisme de mouvement, la situation statique en 'X V S' correspond à ce que L. Talmy (2000) appelle « mouvement fictif » ⁸ cf. C. Fuchs (2002).

⁹ exemples repris de A. Borillo (1990).

d'autres termes, Sur la cheminée trônent deux chandeliers et Sur la cheminée, deux chandeliers trônent peuvent difficilement être considérés comme deux énoncés apparentés procédant d'une unique structure sous-jacente.

3. 'X V S' ne dérive pas de 'S V X'

Si les énoncés en 'X V S' et les énoncés en 'X S V' ne sont pas en relation de dérivation syntaxique ni d'apparentement sémantique, on pourrait penser, en revanche, que chacun des deux types procède d'une structure canonique où X serait en position post-verbale. Dans cette perspective, la position initiale de X résulterait d'un déplacement de cet élément à des fins de structuration informationnelle de l'énoncé : d'une position finale (marquant la participation à un constituant rhématique, apport informationnel, ou focus), il passerait en position initiale afin d'être thématisé (support d'information, ou topique).

Cette conception se heurte à deux types de difficultés : elle ne rend pas compte du fait que, au plan de la structure informationnelle, le fonctionnement du X initial est très différent selon qu'il est suivi de 'V S' ou de 'S V'; et, corrélativement, elle ne permet pas de comprendre comment de tels énoncés peuvent être pris dans des enchaînements discursifs.

3.1. « Ø /Thème » vs. « cadre »

Tout comme au plan sémantique, le caractère « serré » ou « lâche » de la relation entre X et V a des conséquences au plan pragmatique de la structuration informationnelle de l'énoncé ¹⁰.

Dans les énoncés en 'X V S', X peut fonctionner comme thème relié à une suite rhématique 'V S' 11 ; un énoncé comme :

(35) Dans cette maison est né Victor Hugo

revient, à propos de *cette maison* (thème contextuellement ou situationnellement introduit) à prédiquer qu'elle *est le lieu de naissance de Victor Hugo* (rhème) ¹².

Dans d'autres cas, le X initial participe, non pas d'une relation catégorique, mais d'une relation thétique (sans opposition thème / rhème), ainsi dans :

(36) A l'orée du bois se trouvait une petite cabane

En revanche, dans les énoncés en 'X S V', le locatif X, qui est plus ou moins détaché, fonctionne en tant qu'élément cadratif; il met en scène, pour ainsi dire de l'extérieur, l'articulation entre un thème (S) et un rhème (V). Un énoncé comme :

(37) Dans cette maison, Victor Hugo a travaillé (de 1830 à 1842)

revient à poser le cadre *dans cette maison*, puis à l'intérieur de ce cadre à prédiquer à propos de *Victor Hugo* (thème) qu'il *a travaillé* (*de 1830 à 1842*) (rhème). Ce type de fonctionnement

 $^{^{10}}$ cf. N. Fournier & C. Fuchs (1998) ; C. Fuchs & N. Fournier (2003).

¹¹ Le sujet nominal postposé tend en effet à participer du rhème, alors qu'antéposé au verbe il fonctionne comme thème : cf. H. Korzen (1996).

¹² C'est d'ailleurs en termes de « thème » (dans cette maison) / « propos » (naquit Victor Hugo) que M. Grevisse & A. Goosse (éd. 1988, §228) analysent ce même exemple (avec le verbe au passé simple).

est strictement impossible avec 'X V S', où X ne peut pas constituer un « cadre de discours »

Par ailleurs, ces deux types d'énoncés, où X est en position initiale, se différencient discursivement des énoncés correspondants avec X en position finale.

3.2. Les enchaînements discursifs

Commencer un énoncé par un X locatif, c'est le tenir pour déjà contextuellement introduit, ou situationnellement connu. A cet égard, il est clair que les préconstruits et les questions implicites auxquelles répondent les énoncés ne sont pas les mêmes, selon que X est à l'initiale ou en position finale : aucun des deux énoncés (35) *Dans cette maison est né Victor Hugo* et (37) *Dans cette maison, Victor Hugo a travaillé (...)* ne répond à une question en « où ? » — sauf à traiter X en (37) comme un focus contrastif détaché : « c'est dans cette maison qu'il a travaillé ... » ¹⁴.

En conséquence, ' $X \ V \ S$ ', pas plus que ' $X \ S \ V$ ', n'apparaissent dans les mêmes enchaînements discursifs que ' $S \ V \ X$ '. Il est bien connu, par exemple, qu'un énoncé en ' $X \ V \ S$ ' (pris globalement comme relation thétique) peut commencer un récit, ce qui n'est guère possible avec ' $S \ V \ X$ ':

- (38) Dans la forêt vivait une méchante sorcière
- (39) ??? Une méchante sorcière vivait dans la forêt

De son côté, 'X S V' n'apparaît pas non plus dans les mêmes enchaînements discursifs que 'S V X'. Le rôle cadratif d'un X détaché — dont la portée discursive peut s'étendre en aval à toute une série d'énoncés ouvrant autant de sous-cadres successifs — est en effet caractéristique de la position de X à l'initiale d'un énoncé à sujet antéposé; en revanche, ce rôle cadratif n'est pas assuré par un X en position finale:

- (40) En France, les rollers sont à la mode. A Paris, ils envahissent les rues. Dans le 13^{ème} arrondissement, ils se donnent rendez-vous tous les vendredis.
- (41) ??? Les rollers sont à la mode en France. Ils envahissent les rues à Paris. Ils se donnent rendez-vous tous les vendredis dans $le13^{\text{ème}}$ arrondissement.

Ces différences pragmatiques conduisent à mettre en question le bien-fondé d'une dérivation des énoncés à X initial à partir des énoncés correspondants à X final : Sur la cheminée trônent deux chandeliers et Sur la cheminée, deux chandeliers trônent sont deux constructions informationnellement autonomes par rapport à Deux chandeliers trônent(,) sur la cheminée.

4. Pour une approche topologique de la construction de l'énoncé

L'ordre linéaire d'apparition des constituants sur la chaîne est celui dans lequel l'énonciateur (émetteur) construit son énoncé lors de l'encodage, et celui dans lequel le co-énonciateur (récepteur) reçoit l'énoncé en vue de son décodage. Comme nous venons de le voir, chaque

٠

 $^{^{13}}$ Au sens que donne à ce terme M. Charolles (2003).

¹⁴ Dans ce cas, pour reprendre la terminologie de Cl. Blanche-Benveniste (1997), X ne fonctionne plus comme « préfixe » (avec intonation descendante à l'oral) devant un « noyau », mais comme « noyau » (avec intonation montante) devant un « postfixe »

ordre définit une configuration spécifique d'indices syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. La constitution de cet ordre est donc révélatrice de la genèse même de l'énoncé.

Les observations qui précèdent invitent à considérer que les énoncés en 'X V S' (Sur la cheminée trônent deux chandeliers) obéissent à des règles de construction distinctes de celles qui permettent de construire, respectivement, les énoncés en 'X S V' (Sur la cheminée, deux chandeliers trônent) et ceux en 'S V X' (Deux chandeliers trônent sur la cheminée). Sans prétendre aucunement proposer un quelconque appareillage formel complet et opératoire, j'avancerai simplement ¹⁵ quelques éléments de réflexion en vue d'une approche topologique de la genèse de ces énoncés.

Repartons de l'énoncé:

(35) Dans cette maison est né Victor Hugo.

A ordre des constituants constant ('maison naître Victor Hugo'), cet énoncé admet une famille de paraphrases, où le terme initial apparaît non plus comme un locatif introduit par une préposition mais comme un sujet. Cette famille se subdivise en deux sous-groupes :

- des paraphrases où la relation entre le thème (maison) et le rhème (naître Victor Hugo) est exprimée par « être » : Cette maison est là où est né Victor Hugo ; Cette maison, c'est là qu'est né Victor Hugo; Cette maison est le lieu de naissance de Victor Hugo; Cette maison est l'endroit dans lequel est né Victor Hugo; ...
- et des paraphrases où cette relation est exprimée par un verbe-opérateur (de type « voir », « connaître », ...): Cette maison a vu naître Victor Hugo; Cette maison a vu (/ connu) la naissance de Victor Hugo; ...

Par ailleurs, cet énoncé admet également une paraphrase où, avec un ordre inverse au sein du rhème ('Victor Hugo naître'), la relation entre le thème (maison) et ce rhème est exprimée par « avoir » : Cette maison a Victor Hugo qui y est né.

On retrouve là un fonctionnement partiellement comparable à celui d'énoncés issus d'une autre famille, où le terme initial (thème) renvoie à l'objet d'un processus dynamique dont la source est agentive ¹⁶:

- relation thème-rhème en « être » : La voiture est ce que conduit Jean ; la voiture est conduite par Jean
- relation thème-rhème exprimée par un verbe-opérateur : La voiture a vu Jean la conduire
- relation thème-rhème en « avoir » : La voiture a Jean qui la conduit ; la voiture a Jean pour (/comme) conducteur.

Aux différences près induites par le type de procès (naître / conduire), on voit que maison est à naître-dans ce que voiture est à conduire : l'un et l'autre saturent le prédicat (relation serrée). Cette similitude partielle des ensembles paraphrastiques incite à rechercher des schémas de construction comparables. Pour ce faire, j'avancerai les points suivants :

a) Les constituants qui se succèdent sur la chaîne ne sont pas juxtaposés les uns aux autres, mais liés par des relations de « repérage » en cascade, construites grâce à une opération

en m'inspirant très librement de A. Culioli (1971) et (1982)

16 cf. A. Culioli (1971).

17 Si un énoncé comme *La voiture a connu la conduite de Jean* est difficilement acceptable, en revanche cette même construction se retrouve, par exemple, dans La ville a connu le bombardement des alliés.

élémentaire de repérage (rep.) ¹⁸. [Pour des raisons de place, je n'entrerai pas ici dans le détail des valeurs (d'identification ou de différenciation : localisation, appartenance, ...) que peut prendre l'opération de repérage, et qui sous-tendent notamment, outre le sémantisme du lien entre constituants, le calcul de la diathèse et de l'aspect].

b) Un énoncé organisé autour d'un prédicat saturé se construit linéairement par sélection d'un « repère constitutif » (RC), qui définit un domaine organisateur de l'énoncé ; ce premier constituant sert de repère à un second constituant, le « repère prédicatif » (RP), qui lui-même permet de repérer la relation prédicative (Rel pred) ; soit :

RC rep. RP rep. <Rel pred>

La relation prédicative est orientée : c'est une relation (R) entre un premier argument (a), terme-source de R, et un second argument (b), terme-cible de R ; étant orientée, elle peut se présenter indifféremment comme () $_a$ R () $_b$ ou comme () $_b$ R () $_a$.

La genèse de l'énoncé consiste ainsi à instancier progressivement les places du schéma () $_{RC}$ rep. () $_{RP}$ rep. <() $_{a}$ R () $_{b}$ >, ou du schéma symétrique () $_{RC}$ rep. () $_{RP}$ rep. <() $_{b}$ R () $_{a}$ >

c) La place du repère constitutif RC (« topique » ou « thème » selon les terminologies) peut être instanciée par un terme participant de la relation prédicative (a ou b), ou par le repère origine que constitue la situation d'énonciation (SIT). La place du repère prédicatif RP est nécessairement instanciée par un terme participant de la relation prédicative. Le terme instanciant la place RC peut, ou non, être identifié à celui instanciant la place RP.

Sur ces bases, la genèse des énoncés en 'X V S' peut être abordée comme suit (je laisse de côté toutes les déterminations) :

Sur la cheminée trônent deux chandeliers

 $(chemin\acute{e}e)_{RC}$ rep. $(chemin\acute{e}e)_{RP}$ rep. $<(chemin\acute{e}e)_b$ $tr\^{o}ner$ -sur $(chandeliers)_a>$ litt. : « la chemin\acutee (RC) est (rep.) l'endroit (RP) sur lequel (b) tr\^onent (R) deux chandeliers (a) ».

Pour rendre compte de l'énoncé de surface, il convient de se donner la règle de « contraction » suivante :

d) Lorsque, à mesure de la construction linéaire de l'énoncé, l'élément devant instancier une place est identifié à un terme déjà introduit dans une place antérieure contiguë, alors la chaîne de repérages « coulisse », et le terme cumule les rôles assignés aux places concernées ; en revanche, en cas d'identification entre éléments instanciant des places à distance, une expression anaphorique est nécessaire.

Ainsi, dans le schéma ci-dessus, le terme *cheminée* n'apparaît-il qu'une seule fois en surface, tout en cumulant les rôles de thème (RC), de point de départ (RP) et d'argument-cible (b).

De même, les énoncés en 'S V X' correspondants peuvent-ils être appréhendés à partir du schéma symétrique :

8

¹⁸ « Le concept de repérage est lié au concept de localisation relative et à celui de détermination. Dire que *x* est repéré par rapport à *y* signifie que *x* est localisé (au sens abstrait du terme), situé par rapport à *y*, que ce dernier, qui sert de repère (point de référence) soit lui-même repéré par rapport à un autre repère, ou à un repère origine ou qu'il soit lui-même origine » (A. Culioli, 1982, repris dans 1999 p. 97).

Deux chandeliers trônent sur la cheminée (chandeliers)_{RC} rep. (chandeliers)_{RP} rep. <(chandeliers)_a trôner-sur (cheminée)_b> litt. : « Deux chandeliers (RC) sont (rep.) ce (RP) qui (a) trône sur (R) la cheminée (b) »

Ici, c'est le terme *chandeliers* qui coulisse, cumulant les rôles de RC, RP et argument-source (a).

En revanche, dès lors qu'il n'y a pas identification entre les termes occupant deux places différentes, la règle de coulissage ne s'applique pas ; d'où, par exemple :

```
Cette maison a Victor Hugo qui y est né (maison)<sub>RC</sub> rep. (Victor Hugo)<sub>RP</sub> rep. <(Victor Hugo)<sub>a</sub> naître-dans (maison)<sub>b</sub>> litt. : « Cette maison (RC) a (rep.) Victor Hugo (RP) qui (a) est né (R) là/y (b) »
```

Pour revenir aux énoncés en 'X V S', nous avons vu plus haut qu'ils peuvent également être compris comme exprimant une relation thétique (par exemple en début de récit) :

```
Dans la forêt vivait une méchante sorcière (SIT)<sub>RC</sub> rep. (forêt)<sub>RP</sub> rep. <(forêt)<sub>b</sub> vivre-dans (sorcière)<sub>a</sub>>
```

Dans ce cas, c'est SIT (absente dans l'énoncé de surface) qui constitue un topique implicite par rapport auquel toute la suite est prise en bloc comme du thétique.

Le schéma de genèse qui vient d'être proposé pour les énoncés en 'X V S' et 'S V X' (avec un X participant du prédicat) n'est pas adéquat pour rendre compte des énoncés où X est détaché et extérieur au prédicat. Ceux-ci correspondent à une configuration plus complexe, dans laquelle s'imbriquent deux suites de repérages ; l'une s'organise autour de la relation prédicative, l'autre articule X sur la précédente. Placé à l'initiale, ce repère supplémentaire X construit un cadre pour la suite alors que, placé en finale, il fonctionne comme une sorte de « rappel après coup » venant préciser la localisation :

```
Sur la cheminée, deux chandeliers trônent (cheminée) rep. [(chandeliers)<sub>RC</sub> rep. (chandeliers)<sub>RP</sub> rep. <(chandeliers)<sub>a</sub> trôner ()<sub>b</sub>>]
```

```
Deux chandeliers trônent, sur la cheminée [(chandeliers)_{RC} rep. (chandeliers)_{RP} rep. (chandeliers)_a trôner ()_b>] rep. (cheminée).
```

Cette brève et allusive esquisse appellerait, à l'évidence, de plus amples développements.

Œuvres citées

Blanche-Benveniste, Claire, 1997. Approches de la langue parlée en français. Gap / Paris : Ophrys.

Bonami, Olivier & Danièle Godard, 2001. Inversion du sujet, constituance et ordre des mots. In *Cahier Jean-Claude Milner* (J-M. Marandin, ed.). Paris : Verdier. 117-174.

Borillo, Andrée, 1990. A propos de la localisation spatiale. Langue Française 86: 75-84.

Borillo, Andrée, 1998. L'espace et son expression en français. Gap / Paris : Ophrys.

- Borillo, Andrée, 1999. Locative Inversion and the Descriptive Genre in French. In *Texas Linguistic Forum on Spoken and Written Texts*. University of Texas at Austin.
- Charolles, Michel, 2003. De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase. *Travaux de Linguistique* 47 : 11-49.
- Culioli, Antoine. 1971. A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles. *Mathématiques et Sciences Humaines* 34. Repris dans A. Culioli 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation* (tome 2 "Formalisation et opérations de repérage"). 31-41.
- Culioli, Antoine. 1982. Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe. XIII Congrès International des Linguistes. Tokyo. Repris dans A. Culioli 1999. Pour une linguistique de l'énonciation (tome 2 "Formalisation et opérations de repérage"). 95-114.
- Fournier, Nathalie. 1997. La place du sujet nominal dans les phrases à complément circonstanciel initial. In *La place du sujet en français contemporain* (C. Fuchs, ed.). Louvain : Duculot. 97-132.
- Fournier, Nathalie & Catherine Fuchs. 1998. Place du sujet nominal et opérations de thématisation. *Cahiers de Praxématique* 30 : 55-88.
- Fuchs, Catherine. 2002. Ordre des constituants, marqueurs polysémiques et construction du sens. In *Représentations du sens linguistique* (D. Lagorgette & P. Larrivée eds.). München: Lincom Studies in Theoretical Linguistics 22: 11-17.
- Fuchs, Catherine & Nathalie Fournier. 2003. Du rôle cadratif des compléments localisants initiaux selon la position du sujet. *Travaux de Linguistique* 47 : 79-109.
- Grevisse Maurice. 1936 (1988¹², édition refondue par A. Goosse). *Le Bon Usage*. Gembloux & Duculot.
- Jonare, Birgit. 1976. L'inversion dans la principale non interrogative en français contemporain. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis 16.
- Korzen, Hanne. 1988. Le classement des formes de l'inversion du sujet dix-sept ans après. *Revue romane* 31 : 89-101.
- Korzen, Hanne. 1996. L'unité prédicative et la place du sujet dans les constructions inversées. Langue Française 111 : 59-82.
- Marandin, Jean-Marie. 2003. Inversion du sujet et discours dans les langues romanes. In *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple* (D. Godard ed.). Paris : CNRS-Editions. 345-392.
- Talmy, Leonard. 2000. Fictive Motion in Language and «Ception », In L. Talmy. *Toward a Cognitive Semantics*. Vol. I. 99-175.
- Tasmowski, Liliane & Dominique Willems, 1987. Les phrases à première position actancielle vide : 'Par la porte ouverte (il) entrait une odeur de nuit et de fleurs'. *Travaux de Linguistique*, 14/15 : 177-191.
- Wall, Kerstin. 1980. L'inversion dans la subordonnée en français contemporain. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis 30.

Summary

This contribution is devoted to the study of French « locative inversion » structures X V S (Sur la cheminée trônent deux chandeliers). It is argued that such structures are specific, and cannot be derived from X S V structures (Sur la cheminée, deux chandeliers trônent), since the syntactic relation between X and V is different — X being in the scope of the predicate in the former case, but not in the latter. Furthermore, the two structures cannot be considered, on the semantic level, as paraphrases deriving from a unique underlying representation, since the semantic values and interpretations attributed to the verbal item differ; whereas on the pragmatic level, each construction enters a different type of discourse setting. Thus a formal

theory is outsketched, based on a topological approach of word ordering in the process of utterance construction, which accounts for the specificity of the above mentioned structures.

Adresse de l'auteur : Catherine Fuchs LATTICE ENS 1 rue Maurice Arnoux F- 92120 Montrouge